

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 19 octobre 2023

Afférents au CM : 11

Présents : 10

Votants : 9

**SÉANCE DU 03 NOVEMBRE 2023**

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 03 novembre 2023, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

**PRÉSENTS :** Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Ophélie BERNARD, Delphine JACQUET

**ABSENT :** Clément VERNIN

**SECRÉTAIRE :** Sergio FERNANDES-RIOS

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les subventions aux associations pour l'année 2023 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2023
Sou des Écoles du RPI Ailleux - Cezay – Saint-Martin-la-Sauveté	300,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de St-Martin-La- Sauveté	150,00 €

Un contrat d'engagement Républicain, devra être signé par les associations avant mandatement pour ceci :

La loi du 24 août 2021, et notamment l'article 12, fait obligation à toute association ou fondation qui sollicite l'octroi d'une subvention publique, par la souscription d'un contrat d'engagement républicain, « à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République... ; à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des votants la Subvention pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de St-Martin-La- Sauveté.

**MONTBRISON**

Date de reception de l'AR: 09/11/2023

042-214200354-DE\_021\_2023-DE

La subvention pour le Sou des Écoles du RPI Ailleux - Cezay – Saint-Martin-la-Sauveté est approuvée avec 9 voix pour. Mme Carole PALLANCHE s'abstient de voter, en tant que Présidente de celui-ci.

Copie certifiée conforme.


Nombre de voix pour : 9  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstention : 1

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 03 novembre 2023

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Sergio FERNANDES-RIOS



MONTBRISON

Date de réception de l'AR: 09/11/2023  
042-214200354-DE\_021\_2023-DE